



Hier raconte une histoire. Demain demeure un mystère. Aujourd'hui est un cadeau. C'est pourquoi on l'appelle le présent.

LE MOT DU MAIRE

Ce n'est pas sans émotion que je prends la plume pour ce premier éditorial de ma mandature. Tout d'abord, je remercie tous les Fauconnenques* et les Fauconnencs* de s'être déplacés le dimanche 23 mars pour venir voter. À plus de 76 %, c'est beaucoup plus que la moyenne nationale et départementale (63.5%) et je salue votre sens civique, votre intérêt et votre attachement à notre Commune.

Je remercie également les municipalités précédentes et leur maire qui, chacune à son niveau et avec ses moyens a contribué à la bonne 'marche' de Faucon.

Le temps de la période pré- électorale et parfois de ses incompréhensions et amertumes, est derrière nous. L'équipe en place l'est pour six ans. Elle s'est mise au travail sans délai et dans la sérénité.

Nous abordons cette fonction avec beaucoup d'humilité mais bien déterminés. Nous savons que notre responsabilité est à la hauteur des espoirs que nous avons suscités...

Cependant, la crise n'incite pas à un optimisme béat pour l'avenir. Les budgets actuels des communes ont déjà subi une baisse des dotations de l'état qui devrait s'accroître pour les années à venir et par ricochet, une réduction des aides du Conseil Régional et du Conseil Général.

Nous ne voulons pas augmenter la fiscalité locale de Faucon afin de ne pas alourdir les charges des ménages. Quant à l'emprunt, les collectivités, comme les ménages, doivent ne l'utiliser qu'avec parcimonie et bon escient afin de ne pas grever l'avenir.

Plusieurs projets sont en cours d'élaboration, nous ne manquerons pas de vous en tenir informés prochainement.

Avec votre soutien, à votre écoute et forts de votre confiance nous réussissons tous ensemble à nous développer avec raison, mais de telle manière que notre village garde sa dimension humaine ...

Cette gazette est le fruit du travail du Conseil Municipal et donc de plusieurs auteurs, le tout coordonné par Denyse.

*Fauconnenques, *Fauconnencs : Je préfère cette appellation gavote, à Fauconnaises et Fauconnais...

Monsieur Michel LONGERON et son Conseil Municipal :

JEAN Daniel : 1er adjoint

DELOINCE Michel : 2ème adjoint

BARDINI Valérie, BOERI Denyse, LELEU Odile, PIERRE Christian, SIGNORET Thierry, PROAL Henri, DEMOULIN Jean Philippe, SESSA Robert.

Membres du Conseil d'administration du CCAS (Comité Communal d'action sociale):

BARBICHON Sylvie, SORDET Agnès, JEAN Gisèle, BOERI Denyse, BARDINI Valérie, SESSA Robert et JEAN Daniel.

REALISATIONS 2014

Embauche Renfort Secrétariat: Suite au départ à la retraite de Josiane Teissier, Rolande, l'actuelle secrétaire, est surchargé par les dossiers administratifs toujours plus nombreux. Un nouveau poste d'adjoint administratif à temps très partiel (7 h par semaine) a donc été créé. Après délibéré, la candidature de Sylvie Barbichon, habitante de la commune a été retenue.

Convention sur le transport scolaire avec le Conseil Général

La convention passée avec le conseil général pour l'organisation des transports scolaires a été renouvelée.

Clocher : Entretien des cloches : Le battant de la grosse cloche va être remplacé par l'entreprise Bodot

L'appartement (type 2) aménagé dans l'ancienne salle de classe est terminé et a été loué.

Fouilles archéologiques : Après la déconstruction de la maison située sur la parcelle C23, les pierres ont été récupérées pour une construction dans le haut de la vallée, cette personne a pris en charge les frais de démolition et de talutage. Les fouilles archéologiques préventives et obligatoires ont été réalisées, nous attendons les résultats.

Tremblement de terre du 7 avril 2014 : L'état de catastrophes naturelles n'ayant pas été reconnu pour notre commune, l'équipe municipale a décidé de déposer un recours contre cette décision.

Budget de FAUCON 2014 et du Prévisionnel 2015 :

Les Budgets 2014 ont été votés lors du Conseil Municipal qui s'est tenu en date du 24/04/2014, à savoir :

- SECTION FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes pour un montant global de 366.662 €
- SECTION INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes pour un montant global de 630.750 €
(dont finition création appartement ancienne école de 55 m² : 70 k€, Projet Digue de la Fabrique 385 k€, travaux de Voirie 35 k€ et Déficits reportés 16 k€ + divers)
- SECTION SERVICE DE L'EAU EXPLOITATION : Dépenses et Recettes pour un montant global de 45.322 €
- SECTION SERVICE DE L'EAU INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes pour un montant global de 40.945 €

A noter qu'au cours de l'année 2014, nous avons été contraints en Juin d'effectuer une opération de régularisation comptable liée à un report négatif de la Section Investissement de - 113.289,62 € datant de l'exercice 2012 qui a été omis d'être reporté, sans réaction lors des opérations de contrôles qui sont effectués normalement par les Services de l'Etat, somme qui vient obérer de manière importante le futur Budget 2015 où des choix d'urgence seront à opérer eu égard aux prévisions de la forte diminution des dotations de l'Etat d'environ minimum - 10 %.

Pour ce qui concerne les budgets 2014, ceux-ci ne seront pas impactés et la situation de trésorerie de la Commune permet de faire face sans problème aux budgets votés ci-dessus et reste saine à ce jour, l'opération de l'appartement de l'école ayant déjà été réglée en grande partie sur le budget communal alors que les subventions sollicitées sont à recevoir et qu'un faible emprunt de 40 k€ est en cours de réalisation.

Fin Octobre la Commission sur les Appels d'Offres s'est réuni pour démarrer le projet de la Digue de la FABRIQUE.

RAPPEL : La Mairie a sollicité début Juin 2014 l'intervention des Services du Conseil Général afin de procéder au nettoyage du torrent situé à l'entrée du village sous les 2 ponts. Le nettoyage sous ces 2 ponts a été réalisé d'une part par la STE EIFFAGE et d'autre part par Jean-Louis, l'Employé communal, à l'aide du tractopelle en complément durant l'été, car le 1^{er} nettoyage avait été jugé insuffisant.

La Mairie a été saisie à 2 reprises par la Sous-Préfecture par des courriers très directifs, intimant la Commune de faire procéder au nettoyage du torrent par tous les riverains concernés. A cet effet un courrier circonstancié a été adressé en

Septembre 2014 à l'ensemble des riverains concernés pour qu'ils procèdent sans délai au nettoyage demandé afin d'éviter tous dangers. **Le dernier courrier reçu récemment de la Sous-Préfecture demande à la Mairie qu'à défaut de l'intervention des riverains concernés, les travaux soient réalisés sous la Responsabilité du Maire ayant ensuite l'obligation de faire émettre des titres de paiement aux riverains qui n'auraient pas réalisé le nettoyage demandé.** Le Maire ainsi que l'Equipe Municipale ne souhaitent pas être contraints d'en arriver à cette extrémité surtout dans cette période de crise profonde.

Comme toutes les années, afin de faciliter le **déneigement dans la commune**, il est demandé aux riverains de couper les branches en bordures des voies communales et de ne pas se garer sur la voie publique par temps neigeux.

Convivialité, économie, écologie et solidarité ne sont pas des mots auxquels vous pensez lorsque l'on vous parle de votre trajet domicile – travail. Normal 9 conducteurs sur 10 font ce trajet seul dans leur voiture...

Le covoiturage : un moyen simple pour faire des économies, décompresser à la sortie du travail, réduire les embouteillages et la fatigue en voyageant de manière conviviale. Facile d'utilisation www.covoiturage04.fr met en relation les usagers en quelques clics...

ANIMATIONS / VIE DU VILLAGE

✓ FETE DE FAUCON:

La Fête annuelle de FAUCON, ce 15 Août 2014 a été l'occasion pour les habitants de FAUCON ainsi que pour Mr Le Maire Michel LONGERON, entouré de ses 2 Adjointes et des Conseillers Municipaux d'honorer **le Père Jean Marc** (Directeur et Ministre des Finances du Couvent des Trinitaires SAINT JEAN DE MATHA depuis 1998) qui devait quitter Fin Septembre 2014 le Village de FAUCON pour rejoindre sa Maison Mère située à CERFROID dans l'Aisne afin d'y exercer de nouvelles fonctions.

Mr Le Maire dans son discours a salué les actions importantes réalisées par **le Père Jean Marc** qui a dirigé des travaux de modernisation (réfection des cuisines, des chambres et de la chapelle)

Le Père Jean Marc a célébré la messe traditionnelle du 15 Août, accompagné de plusieurs autres Prêtres du Couvent en présence de très nombreux habitants de Faucon et de la vallée, l'Eglise était pleine, des chaises complémentaires ont été rajoutées et malgré cela de nombreuses personnes ont assisté à l'Office, debout.

Ce fut l'occasion à Michel LONGERON de remettre au nom de la Commune de FAUCON et de ses habitants, en cadeaux, d'une part un service de bureau en faïence, réalisée à la main par Stéphanie JEAN des « FAIENCES DES TOURELLES » et d'autre part 2 photos souvenirs : vue de FAUCON et de la Vallée de L'Ubaye.

Le Père Jean Marc a été très ému et très sensible par cette attention et par l'amitié que de nombreux paroissiens sont venus lui témoigner à cette occasion.

(ci-dessous : photo prise par Sylvie ARNAUD Journaliste de la Provence)



- ✓ **Le vide-grenier 2014 :** Bilan positif cette année encore avec une recette de 300 € qui sera utilisée par le CCAS.
L'apéritif organisé sur la place de la mairie, à proximité des participants a été très apprécié. Il sera renouvelé l'année prochaine.
- ✓ **L'Association « Faucon Bouge »**
Utilise la salle des fêtes pour ses cours de gym et prend à sa charge les frais de chauffage. Le forfait est fixé à 600 euros pour l'année.
- ✓ **Cérémonie du 11 novembre :** Un moment d'émotion en présence de Mme la Sous Préfète, des pompiers, des gendarmes et des anciens combattants.
- ✓ **Tournoi de contrée du 21 novembre organisé par le CCAS :** soirée agréable...
- ✓ **Le Comité des fêtes :** Il continue son action, de nombreuses et nouvelles manifestations sont prévues pour 2015.

DATES FESTIVES:

Noël des enfants : le 10 décembre 2014, après une invitation au cinéma, tous les enfants du village vont rencontrer le Père Noël à la salle des fêtes. Moment magique à ne pas manquer !!!!

Repas de Noël des Anciens: comme toutes les années, c'est avec plaisir que le CCAS permet aux habitants de se rencontrer.

Dimanche 14 décembre à 12 h, nous vous attendons nombreux à Lou Rioclar

Le 24 décembre à 22 heures, la messe de Noël sera célébrée à l'église de Faucon par les prêtres du Couvent St Jean de Matha.

Lâcher de Lanternes le 2 janvier 2015 à 18 h 30.

Un lâcher de 150 lanternes, dans le pré Charpenel, à l'entrée du village, est organisé par l'équipe municipale et l'Association des commerçants. A cette occasion, il sera servi des boissons chaudes. Venez donc envoyer votre lanterne et admirer le ciel illuminé !

Evènement simultané dans toutes les communes de la vallée, les lanternes sont offertes par l'association des commerçants.

Vœux du Maire.

Cette année les vœux du maire et de son conseil aura lieu le **vendredi 23 janvier 2015 à 17 Heures 30** à la salle des fêtes. A l'issue de la cérémonie, nous partagerons la traditionnelle galette des rois et le verre de l'amitié.

ETAT CIVIL :

NAISSANCES : Nina Demoulin le 4 janvier 2014.

MARIAGES :

- Alexandre Moreau et Emilie Geeraert le 23 août 2014.
- Escallier Julien et Meunier Carine le 22 novembre 2014.

DECES :

- Teissier André le 27 janvier 2014
- Mazzoli Giuseppe le 17 août 2014
- Peychoux Jean le 20 octobre 2014
- Teissier Maryse le 26 octobre 2014

Moment de partage

**Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur,
Sans remord, sans regret, sans regarder l'heure.
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur,
Car à chaque âge, se rattache un bonheur.
A suivre...**

MICHEL LONGERON ET TOUTE SON EQUIPE VOUS SOUHAITENT UNE :

Bonne et heureuse année 2015

Denyse BOERI avec le concours de Michel LONGERON, Daniel JEAN, Michel DELOINCE et des secrétaires Rollande et Sylvie